

Vision 2040

La participation citoyenne au cœur du processus

Page 8

Zone 30

Le point sur les conditions à respecter pour obtenir une certification de l'Etat

Page 10

Une drag-queen au Mont

A la rencontre de Vincent David qui interprétera Tralala Lita

Page 12

Le coin des Montains

Des nouvelles de vos sociétés et associations locales

Page 14

Portrait de Binta Ndiaye

Une Montaine en or

Page 6



UN NOUVEAU DÉPART POUR NOTRE JOURNAL COMMUNAL



Que serait une commune sans son journal ? Alors que les temps sont durs pour la presse écrite, les médias locaux semblent toujours tirer leur épingle du jeu malgré l'avènement du digital. Parmi ceux-ci, le journal communal est devenu, au fil des années, une source d'information essentielle garantissant un lien de proximité et une relation de confiance entre les élus, l'administration et la population.

« Aux 4 coins du Mont » a bien évolué en près de 50 ans d'existence. Il est passé d'une publication rudimentaire en 1974 à un véritable journal. Mais aujourd'hui, alors que notre commune devient ville, accueillant de nouveaux habitants venus de tous horizons, il se doit de s'adapter et tentera de toucher un public plus large et diversifié. La transformation et l'urbanisation du Mont-sur-Lausanne suscitent de nouvelles attentes de la part de la population, entraînant notamment une professionnalisation des élus et des moyens de communication de l'administration.

Ainsi, avec la création de « Mont journal », nous espérons vous proposer une nouvelle formule dynamique, moderne et visuelle, abordant les principaux enjeux et projets de notre Commune, mais faisant aussi la part belle aux Montaines et Montains qui la font rayonner. Ces changements se veulent également responsables.

En effet, avec l'internalisation du graphisme et du suivi éditorial, des économies substantielles seront réalisées. De plus, nous avons privilégié une approche écologique en sélectionnant les meilleurs labels auprès d'un imprimeur montain : papier et encres recyclés, impression exempte de produits chimiques.

Mais ce nouveau départ signifie aussi la fin d'une belle aventure. Nous souhaitons ainsi remercier chaleureusement M. Olivier Delacrétaz, graphiste notamment connu pour ses fameux Castagnets, feu M. Guy Delacrétaz et M. Pierre-Alain Rattaz, qui se sont succédés pour l'accompagnement éditorial du journal, l'imprimerie Hauswirth SA et tous les rédacteurs bénévoles qui ont composé notre ancien comité de rédaction et fait vivre avec compétence et passion le journal pendant de nombreuses années.

Nous nous réjouissons désormais de vous faire découvrir notre nouvelle formule. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis à journal@lemontsurlausanne.ch, qu'ils soient positifs ou négatifs, pour que nous puissions continuer à vous proposer un contenu qualitatif qui réponde à vos attentes. Bonne découverte !

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne



© Maxime Fayet

DERNIÈRES DÉCISIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Ouverture d'une nouvelle UAPE

Afin de répondre au besoin croissant de places en unité d'accueil pour écoliers (UAPE), la Municipalité a décidé, en collaboration avec l'Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et Environs (EFAJE) et la direction des écoles, d'ouvrir une nouvelle UAPE de 48 places dans le Collège de Crétaison dès la rentrée 2022-2023.

Pérennisation du télétravail

La Municipalité développe sa politique

de ressources humaines en pérennisant la possibilité de télétravail pour les employés de l'administration. Généralisée durant la pandémie, cette mesure d'aménagement du temps de travail, cadrée par une convention et reposant sur un lien de confiance, constitue un axe important d'équilibre entre vie familiale et professionnelle.

Charte des talus de route

La Municipalité a signé la charte des talus de routes du canton de Vaud pour un entretien écologique différencié des

zones vertes de bords de route. Notre Commune s'engage ainsi à renoncer à l'utilisation de tous types de produits phytosanitaires, à préserver et à promouvoir la biodiversité, ainsi qu'à lutter contre les plantes exotiques envahissantes et celles problématiques pour l'agriculture. Trois axes qui permettent d'officialiser une vision durable appliquée par nos équipes des Espaces verts et de la Voirie depuis plusieurs années déjà.

EN BREF

Création d'un Service de l'environnement

En ce début d'année, le Service des espaces verts et déchets a été renommé en Service de l'environnement. A sa tête a été promue cheffe de service Mme Isabelle Bovey, jusqu'ici déléguée à l'environnement, qui sera secondée à partir du 1^{er} avril 2022 par Mme Alexandra Jost, chargée de projet environnement. Les effectifs des équipes espaces verts et déchèterie sont également rattachés à ce service.

En charge de la politique environnementale de la Commune, le Service de l'environnement aura notamment pour tâches

de déployer les mesures du programme de législature que sont le renforcement des directives et règlements en faveur de la biodiversité et du climat, la gestion de projets en faveur de l'environnement (renaturation, plantation), l'aménagement de mesures favorables à des espèces faunistiques et floristiques, l'entretien différencié des espaces verts sur le domaine public et son encouragement sur domaine privé, la gestion du patrimoine arboré, ou encore la sensibilisation de la population aux valeurs et enjeux de la biodiversité. Le Service de l'environnement est également responsable de la politique de gestion des déchets.

Recherche de photos d'archive

Notre Commune est à la recherche d'anciennes photographies de son territoire, de ses hameaux ou illustrant la vie au Mont-sur-Lausanne. Fouillez dans vos archives, faites vos fonds de tiroir, peut-être avez-vous ce que nous cherchons ! Le graal ? Des images datant du début du 20^e siècle ou antérieures aux années 60.

N'hésitez pas à contactez notre archviste communal pour lui faire part de vos trouvailles :

• rene.parrat@lemontsurlausanne.ch



Isabelle Bovey,
cheffe du Service
de l'environnement.
© Maxime Fayet

En novembre 2021, la Commune du Mont-sur-Lausanne lançait un projet d'encouragement à l'installation de panneaux solaires en partenariat avec la plateforme Group-IT de la HES-SO Valais. Une initiative qui a rencontré un franc succès :

200

le nombre de propriétaires présents lors de la séance d'information organisée en novembre 2021.

169

le nombre de bâtiments inscrits et qui ont fait l'objet d'une pré-évaluation du potentiel solaire de leur toiture.

124

le nombre de propriétaires finalement inscrits pour participer au processus d'appel d'offres groupé pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

**UN SEUL LIEN
POUR TOUT !**

Fini les liens interminables ! Pour vous faciliter la vie, accédez à tous nos contenus numériques par le biais d'un lien unique :



www.linktr.ee/montjournal



© Maxime Foyel

REFLETS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2022

Lors de sa séance du 14 février, afin de remplacer M. Savas Sari démissionnaire pour le groupe UDC et indépendants de droite, le Conseil communal a assermenté M. Nicolas Dupuis, qui a dans le même temps également été élu à la Commission des pétitions.

Deux dossiers d'importance ont été l'objet de longs débats au sein du plénum : la fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 et le préavis sur la politique foncière.

Un plafond d'endettement à 120 mios

Alors que la majorité de la COFIN proposait de fixer le plafond d'endettement à 130 mios, une minorité se positionnait pour une approche plus prudente à 109 mios. Finalement, le Conseil a opté pour la proposition de la Municipalité, qui fixe à 120 mios le plafond d'endettement pour cette législature.

Préavis sur la politique foncière

Au travers de son préavis sur la politique foncière, la Municipalité proposait au Conseil de lui accorder une limite d'un montant de 5 mios pour l'acquisition foncière afin de lancer une politique foncière communale. Alors que la minorité de la Commission adhoc proposait de fixer une limite à 7 mios, le Conseil s'est

finallement rallié à la proposition de la Municipalité.

Quatre postulats traités

Parmi les autres sujets traités, figure également une motion de M. Marc Maillard de l'Alliance montaine, acceptée par le Conseil et renvoyée à la Municipalité, qui demande la création d'un registre des intérêts des membres du Conseil. Un postulat de M. Christophe Blanc et consorts de l'Alliance montaine, également accepté, invite la Municipalité à étudier l'opportunité et la viabilité environnementale et économique d'installations chaleur-force à base de bois local dans différentes zones du territoire communal. Alors qu'un autre postulat de M. Bertrand Martinelli et consorts du Mont citoyen, demandant d'étudier la possibilité de mettre en place une subvention de l'abonnement de transports publics pour les retraités, personnes au RI, étudiants et apprentis domiciliés au Mont-sur-Lausanne, a été renvoyé en commission, deux autres postulats ont été rejetés par le Conseil. Le premier, de M. Olivier Martin et consorts du SEL, demandant de réfléchir à la plantation de 5'000 arbres sur les domaines public et privé durant la présente législature a été rejeté après 45 minutes de débats. Le second, de M. Fabio Capelletti de l'UDC deman-

duit à ce que soit étudiée la possibilité d'utiliser le fonds pour le développement durable afin de financer des subventions en lien avec ce thème, actuellement financées par le point d'impôts.

Par ailleurs, la Municipalité répondra lors de la prochaine séance du Conseil du 28 mars à l'interpellation de M. Barry Lopez de l'Alliance montaine concernant la politique de l'exécutif vis-à-vis des associations communales. Différentes questions ont également été posées à la Municipalité. Parmi celles-ci, en lien avec les questions environnementales, ont notamment été évoquées l'opportunité d'une formation aux changements climatiques pour les conseillers communaux et les membres de l'administration et la question de l'impact de la contamination à la dioxine sur le territoire communal, impact jugé pour l'instant peu significatif en l'état des connaissances, mais de nouvelles analyses sont en cours.

Alexandra Magnenat
Conseil communal

Pour accéder aux PV et ordres
du jour du Conseil communal



www.linktr.ee/montjournal

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2021

Lors de sa séance du 13 décembre, afin de remplacer M. Daniel Besson élu à la Municipalité, le Conseil communal a assermenté M. Yves Daniel Essomba de l'Alliance montaine, et a élu Mmes Barbara Rochat et Natacha Horton prenant respectivement place au sein de la COGEST et de la commission des pétitions.

Le budget 2022 accepté

Cette dernière séance de l'année a ensuite débuté avec le budget 2022, présenté par Mme Nadège Longchamp, municipale, et commenté par M. Jean-Pierre Moser, rapporteur pour la COFIN. Le budget 2022 présente des charges de CHF 57'618'210.- pour des revenus de CHF 56'711'300.- et fait apparaître un déficit occasionnel n'est pas de nature à devoir inquiéter sur le long terme, il faut noter que ce dernier vient réduire la marge nette d'autofinancement alors que la Commune est dans une période d'investissements massifs et d'augmentation des dépenses de fonctionnement pour encadrer le développement du Mont-sur-Lausanne. Lors des questions/réponses de l'assemblée, dont vous trouverez les détails sur le site internet communal, un amendement est proposé par la Municipalité suite à un commentaire de la

COFIN pour la suppression d'une augmentation de sa rémunération afin que celle-ci soit plutôt traitée par le biais d'un préavis. Le Conseil a accepté le budget 2022 tel qu'amendé à une large majorité.

Postulat pour la promotion du vélo

Un postulat pour une application communale de la stratégie de promotion du vélo – horizon 2035 du Canton a été déposé par Mme Antoinette Emery du Mont citoyen. Cette stratégie vise l'atteinte d'objectifs spécifiques au vélo, qui sont d'augmenter à 10% au moins la part modale du vélo en termes de déplacements à l'horizon 2035 (contre 2.2% en 2015). La Municipalité a précisé qu'elle faisait de la mobilité un point fort de son programme de législature, et a informé qu'un plan de mobilité était en cours d'élaboration. En raison d'un résultat égal : 26 votes pour, 26 votes contre, le président du Conseil, M. Jean-Marie Urfer, a dû trancher et a donc accepté le renvoi de ce postulat à la Municipalité.

Afin de répondre à une interpellation de Mme Raphaëlle Urfer du Mont citoyen faite lors de la séance du Conseil du 8 novembre 2021 : « Au Mont on y tire, mais les pigeons ne sont pas ceux que l'on croit », la Municipalité a informé que

des échanges constructifs avaient eu lieu entre la Commune et le Skeet Club du Châtaignier dans le but de trouver des solutions pérennes quant aux ramassages des débris résultant des tirs.

En fin de séance, plusieurs membres du Conseil ont pu faire part de leurs questions à la Municipalité concernant, entre autres, des demandes afin de sécuriser et d'aménager certains axes de circulation problématiques, notamment aux Planches et à la route de Penau, et d'avoir éventuellement une approche plus globale sur les points dangereux de la commune. Il a également été relevé que certaines zones de parcage pour vélos sont dépourvues des câbles permettant de cadenasser ces derniers. Enfin, des membres du Conseil ont testé les banc-bus et leur expérience va de très bonne à mitigée. N'hésitez pas à utiliser cette nouvelle façon de se déplacer ! Vous trouverez toutes les interventions ainsi que leurs détails sur le site internet de la Commune.

Alexandra Magnenat
Conseil communal

Prochaines séances : 28 mars, 9 mai, 27 juin,
10 octobre, 7 novembre, 12 décembre.

Contact : conseil@lemontsurlausanne.ch

PROMOTION ÉCONOMIQUE

REGISTRE DES ENTREPRISES

Au travers de son volet de promotion économique, la Municipalité souhaite être au plus proche de son tissu économique local. Objectif : le valoriser, le soutenir et favoriser l'émergence de liens entre les entreprises et les autorités.

Elle ambitionne ainsi d'en avoir la meilleure connaissance possible et à cette fin, rappelle l'obligation, pour toute entreprise, d'être inscrite dans notre registre communal. Cette inscription a par ailleurs l'avantage de donner de la visibilité aux entreprises, toutes répertoriées sur notre site par secteurs d'activité. Figurer dans ce registre permet aussi de recevoir une

invitation pour nos rencontres annuelles Municipalité-Entreprises essentiellement axées sur le réseautage et qui abordent des thèmes en lien avec l'actualité du monde économique.

Tous les deux ans, nous réalisons une enquête auprès de toutes les entreprises de la commune afin de bénéficier d'informations précieuses sur nos acteurs économiques, y compris sur le nombre et la provenance des employés actifs sur notre territoire. La prochaine étude sera réalisée ce printemps et nous remercions d'ores et déjà ses destinataires d'y réserver un bon accueil.

Pour terminer, la Municipalité mettra régulièrement en valeur nos entreprises dans ce journal. Des interviews et reportages seront donc réalisés avec celles et ceux qui font vivre notre commune.

Je suis une entreprise si :

- j'emploie des collaborateurs ou que je suis indépendant, et que je tire des revenus de mon activité

Pour accéder à la liste et s'inscrire
au registre des entreprises



www.linktr.ee/montjournal

PRIX DU MÉRITE 2021

BINTA NDIAYE, JUDOKATE MONTAINE QUI RÊVE DE JO

A l'âge de 7 ans, elle a trouvé sa passion. Scotchée devant la baie vitrée du club Judo Kwai Lausanne, elle observe fascinée le Maître Hiroshi Katanishi pratiquer son art. Dix ans plus tard, Binta Ndiaye régale à son tour les observateurs et se profile comme l'un des grands espoirs du judo suisse. Rencontre avec la récente lauréate du Prix du mérite 2021 décerné par la Commune du Mont-sur-Lausanne.

En 2021, Binta Ndiaye a frappé un grand coup. D'abord sacrée championne d'Europe des moins de 18 ans, dans la catégorie des moins de 52 kg, elle a remporté deux mois plus tard la médaille de bronze aux Mondiaux M21 (-52 kg). Si bien qu'à seulement 17 ans, la judokate a déjà les Jeux olympiques 2024 de Paris dans son viseur.

« Depuis que je fais du judo en compétition, j'ai toujours eu les JO dans un coin de ma tête... et ça se concrétise avec le temps. On va dire que ça passe du rêve à l'objectif, mais il me reste encore beaucoup d'étapes à franchir pour y arriver. » Car la jeune montaine sait qu'il faut garder les pieds sur le tatami. Les prochains mois seront déterminants pour engranger des points et améliorer son rang au classement mondial chez les seniors pour prétendre à une place dans la capitale française.



Binta Ndiaye avec sa médaille d'or glanée à l'European Open de Sarajevo. © Maxime Fayet

« J'ai toujours eu les JO dans un coin de ma tête, mais il me reste encore beaucoup d'étapes à franchir. »

Dire que Binta vit pour le judo est un doux euphémisme. Dans sa semaine, il n'y a guère que le dimanche qui est parfois

consacré à une autre activité. Etudiante au gymnase Auguste Piccard à Lausanne, elle trouve tout de même le temps d'effectuer sa maturité en biochimie dans une classe spéciale pour sportif d'élite. « J'ai dû négocier pour déborder sur mes 30 jours d'absence autorisés... que j'ai déjà dépassé après un semestre. » Mais tant que les bons résultats scolaires et sportifs suivent, on lui accordera volontiers ce passe-droit.

Après ses études, elle se verrait bien prendre une année sabbatique. Pas pour se reposer, évidemment, mais pour préparer au mieux les Jeux de Paris. Une autre idée lui trotte dans la tête : se rendre au Japon. Peut-être l'année prochaine et avec son coach japonais s'il veut bien l'emmener avec lui dans ses bagages. « Le judo est un sport fait de valeurs, de respect. C'est un art de vivre. Je m'intéresse beaucoup à la culture japonaise. »

En attendant et malgré son planning chargé, la ceinture marron continue d'enchaîner les bons résultats à l'international. Quelques jours seulement après avoir reçu des mains de la syndique le Prix du mérite 2021, venant récompenser le talent et l'exemplarité d'une citoyen·ne montaine, elle s'envolait pour l'European Open de Sarajevo où elle a remporté son premier tournoi chez les adultes. « Entre les M18, les M21 et les élites, c'est la même catégorie de poids. Il n'y a donc pas d'écart physique énorme. C'est plutôt l'expérience et la confiance qui font la différence. » Il n'empêche, dans un sport de combat et d'endurance qui nécessite de constamment varier les rythmes, le résultat est à sauver.

Pour atteindre son rêve, Binta peut compter sur le soutien de ses sœurs Awa et Sira (des triplés !), elles aussi sportives aguerries respectivement en athlétisme et danse hip-hop. Les trois Montaines,

qui ont fait leur classe à l'école des Martines et au Mottier, s'entraînent parfois ensemble. « A 7 ans, on faisait de la natation à Mon-Repos. Ma mère voulait qu'on apprenne à nager tout en pratiquant un sport, mais je n'aimais pas trop ça. En sortant de la piscine, je passais devant le dojo de Lausanne et j'ai tout de suite su. J'ai dû insister, mais j'ai finalement réussi à convaincre ma mère. »

Dix ans plus tard, on lui demande ce qu'elle serait devenue si le judo n'était pas entré dans sa vie. « Ça, je n'en sais rien. Je pense que je ferais quand même du sport, mais je ne sais pas quoi. Mes parents ne sont pas sportifs du tout. On ne sait pas d'où ça vient. Je pense que j'avais juste envie de bouger. » Et bien lui en a pris !

Maxime Fayet
Secrétariat municipal



LES LAURÉATS DU PRIX DU MÉRITE MONTAIN

- 2021** Binta Ndiaye, Judo
- 2020** Timea Vauthy, Thomas Corbaz et Matteo Wyder, Jeunes sapeurs-pompiers
- 2019** Amélie Parolini, Ski de fond
- 2018** Telmo Caldeira Simoes, Médaille d'argent championnat suisse des métiers
- 2017** Elodie Menétrey, Athlétisme et équitation

Binta Ndiaye au Championnat d'Europe M18 en août 2021 à Riga. © Anna-Zelonija



Construisons ensemble le futur du Mont-sur-Lausanne

VISION 2040

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SERVICE DE L'URBANISME



Les participants tirés au sort ont eu l'occasion d'évaluer les enjeux du développement de notre commune, et de débattre sur leur importance et leur priorisation, lors de deux ateliers participatifs organisés dans la salle du Conseil communal. © Laurette Rohrbach

Participer à la transformation du Mont-sur-Lausanne en tant que citoyen ? C'est possible ! En janvier, deux soirées d'ateliers ont eu lieu en présence d'une soixantaine de Montaines et Montains volontaires et tirés au sort. L'occasion pour tous les participants d'évaluer les enjeux du développement de notre commune et de débattre sur leur importance et leur priorisation.

Le temps où l'urbaniste recevait une mission de planification et élaborait un plan seul dans son coin selon sa propre expertise, qui avait pratiquement valeur de vérité absolue, est bien évidemment révolu. Aujourd'hui, de nombreux acteurs doivent être pris en compte lors d'une planification territoriale, ce qui implique des démarches plus lentes mais nécessaires afin d'être en mesure d'aborder de nombreux enjeux (par exemple : environnement, mobilité, emplois, mixité intergénérationnelle, etc.).

Mais une dimension importante de ces démarches réside dans la participation de la population à l'élaboration des stratégies. Le partage d'expériences et les échanges d'idées permettent de nourrir et questionner les réflexions des planificateurs dans l'établissement de leur vision du développement territorial. Au Mont-sur-Lausanne, la Municipalité a ainsi organisé des ateliers participatifs, dans le cadre de sa Vision 2040, qui se sont déroulés les 25 et 27 janvier 2022.

Animées par le Service de l'urbanisme et par Dimitri Margot, géographe urbaniste au sein du bureau Repetti sàrl (*lire l'encadré*), ces deux soirées ont suscité un intérêt certain nécessitant d'effectuer un tirage au sort pour désigner les participants. Ce processus de sélection a toutefois permis d'assurer une bonne représentativité de toute la population (genre, âge et localisation dans la commune notamment).

Les participants ont eu l'occasion de donner leur avis via un sondage innovant, réalisé en direct sur smartphone, portant sur quinze thématiques présélectionnées. Ils ont ensuite pu débattre en petits groupes sur l'importance et la priorisation de nombreux enjeux liés au développement du Mont-sur-Lausanne.

Ces précieux retours de la population vont permettre d'alimenter les réflexions des experts techniques (urbanistes et autres spécialistes mobilité, environnement, etc.), mais aussi des politiques, afin de construire collectivement notre ville de demain.

Tanguy Perrenoud
Service de l'urbanisme

UN BUREAU MANDATÉ POUR LA DÉMARCHÉ

Spécialisé dans le développement de solutions intégrées et durables pour répondre aux enjeux de planification, de coordination et d'aménagement du territoire, Repetti sàrl a été mandaté par la Municipalité pour l'accompagner dans l'élaboration de son Schéma directeur du développement territorial (SDDT). Dimitri Margot, géographe urbaniste au sein de ce bureau montreusien, nous en dit plus sur son rôle et sur les principaux enjeux de ce projet urbanistique.

Quel est l'intérêt, pour le Mont-sur-Lausanne, de faire appel à votre bureau pour l'accompagner dans ces démarches de stratégie et de planification ?

Dimitri Margot : « La Vision 2040 fixe le cadre stratégique au développement de nombreux projets pour les 15 prochaines années. A ce titre, il est intéressant que la Commune s'appuie sur l'avis de différents professionnels de l'aménagement afin de définir une

vision cohérente et pragmatique tout en étant ambitieuse et durable. En tant qu'aménagistes et bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage, nous accompagnons la Commune durant tout le processus de projet. Nous pouvons ainsi apporter un éclairage différent, issu de nos expériences dans d'autres communes, et confronter réciproquement nos idées avec l'administration et ses différents services. »

Pourquoi la participation citoyenne est-elle primordiale ?

DM : « L'intégration des citoyens dans un processus de planification est pour moi une évidence à double titre : ce sont des experts de l'usage et les aménagements leurs sont directement destinés. Dès lors, il me paraît essentiel que nous puissions les intégrer en tant qu'experts d'usage et futurs usagers dans le processus. La question n'est donc pas de savoir si une démarche participative doit être organisée, mais de trouver comment faire participer les citoyens

afin de bénéficier de leur expertise dans le respect des multiples lois et normes qui cadrent l'aménagement du territoire. »

Quelles sont les prochaines grandes étapes ?

DM : « Durant les prochaines semaines, le projet sera adapté sur la base des résultats de la démarche participative mais également des commentaires d'un groupe d'experts professionnels auquel le projet sera soumis. La version finale de la vision 2040, incluant les volets stratégique et opérationnel, sera ensuite soumise au Conseil communal lors d'un ultime processus participatif. Des rapports de participation permettront à la population de comprendre quels auront été les résultats de la démarche et comment ces derniers auront été intégrés au projet. Quant à la mise en œuvre de cette Vision 2040, il reviendra à la Municipalité de décider quand et comment intégrer à nouveau la population ! »

ENVIRONNEMENT

OPÉRATION ARRACHAGE D'INVASIVES

Les équipes de terrain se sont attaquées cet hiver aux plantes invasives sur les parcelles communales, dont les milieux forestiers. Ainsi, des sumacs, des buddleias et surtout de nombreuses laurèles (laurier-cerise) ont été retirés des milieux naturels au sein desquels ces plantes invasives se répandent en supplantant la flore indigène, aux dépens de la faune, pour qui elles n'apportent en général aucune ressource.

Chacun d'entre nous peut contribuer à éviter l'introduction de plantes envahissantes en s'informant et en apprenant à les identifier, en les éliminant de son jardin afin d'éviter les disséminations dans

les milieux naturels, en participant à des journées d'arrachage et en plantant des espèces indigènes. Attention, les déchets ne doivent pas être mis au compost mais être amenés à la déchèterie de Manloup dans une benne spéciale dans le but d'être méthanisés.

Isabelle Bovey
Service de l'environnement

Pour s'informer et accéder à la liste des plantes invasives

www.linktr.ee/montjournal



Nicola et Alfredo, collaborateurs à la voirie, utilisent un tire-fort afin d'arracher et de prélever le maximum du système racinaire d'un plant de laurèle. © Isabelle Bovey

ZONE 30 ON FAIT LE POINT

La zone 30 permet de modérer la circulation et d'améliorer la qualité de vie et la sécurité. Mais quelles sont les conditions à respecter pour obtenir une certification de l'Etat et, surtout, œuvrer pour qu'elle ne devienne pas une zone alibi qui ne répond pas aux buts recherchés ?

Créée en 2019, la zone 30 du Grand-Mont n'est pas encore certifiée par le canton et doit faire l'objet de différents aménagements pour répondre au critère V85 (décrit dans l'encadré). Une autre zone 30, dont la mise à l'enquête publique se fera ce printemps, devrait prochainement voir le jour dans le quartier des Martines. Enfin, une troisième zone devrait être créée dans le quartier des Pâquis, avant l'arrivée du futur collège de Champ d'Aullie et de la réalisation de plans de quartier.

Le résultat final de ces aménagements



Une des entrées de la zone 30 du Grand-Mont. © Maxime Fayet

prévus par la Commune devrait permettre de réduire la vitesse, le volume du trafic, ainsi que le nombre et la gravité des accidents, tout en permettant de limiter les nuisances (bruit routier, pollution de l'air, etc.).

Mais lors de la création de ces zones, une multitude de questions se posent : qu'en est-il de la signalisation, des traversées

piétonnes, de la sécurité des usagers, pourquoi leur réalisation prend autant de temps ? De la demande au Canton jusqu'à la fin du chantier, nous vous expliquons les procédures que la Commune doit suivre dans notre infographie.

Police administrative et Service des travaux et infrastructures

Quelques notions de base

Une zone 30 est constituée d'un ensemble de tronçons de routes, situés dans des quartiers ou lotissements, dans lesquels les conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. Sauf situation dangereuse qui nécessiterait l'ajout d'un signal « Stop » ou « Cédez le passage », la priorité de droite prévaut.

Ces zones favorisent un usage mixte de la chaussée. Prioritaires, les véhicules doivent accorder tous les égards nécessaires aux autres usagers, notamment aux piétons, qui peuvent traverser la route où ils le souhaitent. Il n'y a donc généralement pas de passage clouté sauf à proximité des écoles ou de lieux de forte affluence.

Fonction et conditions à respecter

Une zone 30 ne peut modérer la circulation et améliorer la qualité de vie que si la configuration des lieux s'y prête, et cela même avant sa réalisation. Elle doit pouvoir être clairement délimitée et ne pas accueillir un important trafic de transit. Chacune de ses entrées doit jouer le rôle de « porte », bien visible, à l'aide notamment d'un revêtement spécial, d'un marquage au sol ou d'un rétrécissement de la chaussée.

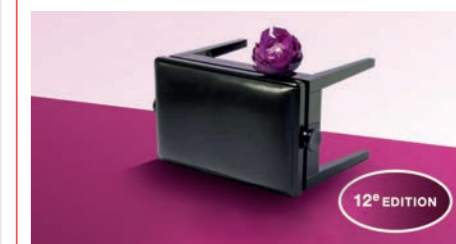
Mais une zone 30 peut vite devenir un simple alibi lorsqu'elle se réduit à une signalisation à l'entrée. En l'absence de mesures de modération du trafic, le conducteur oublie qu'il se trouve dans une zone à vitesse limitée. Ainsi, en fonction de l'endroit, des îlots, des rétrécissements de chaussée, des gendarmes

couchés, des marquages au sol ou des revêtements différenciés viennent matérialiser la zone 30 tout en respectant les normes et lois en vigueur.

Puis, tous ces aménagements doivent être suffisamment efficaces pour obtenir une certification du Canton. En effet, des comptages du trafic, réalisés sur une semaine par les services de l'Etat dans différents secteurs, doivent démontrer que la vitesse respectée par 85% des véhicules est inférieure à 38 km/h (V85 < 38km/h). Si l'objectif n'est pas atteint, deux options se présentent : le retrait des mesures et donc la suppression de la zone 30 ou la mise en place d'aménagements complémentaires pour prétendre à la certification en procédant à un nouveau comptage.

LE MONT MUSICAL DU 8 AU 10 AVRIL

En 2020, le festival du Mont Musical devait fêter sa 10^{ème} édition, mais a finalement fait partie des premières victimes culturelles de la pandémie. En 2021, une édition purement virtuelle a été mise sur pied pour conserver le lien avec les mélomanes de nos régions. Cette année, nous nous réjouissons de pouvoir enfin réellement renouer avec notre public, en proposant la programmation festive et presque tous les musiciens initialement prévus en 2020.



A l'affiche donc, le bouleversant Requiem Allemand de Brahms, le Concerto pour deux pianos de Mozart, ou encore le célèbre quintette La Truite de Schubert. Et pour défendre ce magnifique répertoire, des musiciens de renommée internationale dont les pianistes Finghin Collins et Christian Chamorel, le quatuor Terpsycordes et la mezzo-soprano Marina Viotti – mais aussi des ensembles fortement ancrés dans notre région, tels le Chœur Pro Arte de Lausanne et l'Orchestre Nexus.

Le Mont Musical se réjouit de pouvoir compter à nouveau sur le généreux soutien de la Commune du Mont-sur-Lausanne et de l'International School of Lausanne (ISL) : en effet, c'est dans l'auditorium de cette dernière que se tiendront les trois concerts de cette édition (les 8, 9 à 20h, et 10 avril à 17h).

Geneviève Hochstrasser
Le Mont Musical

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda 
www.linktr.ee/montjournal

Demande adressée à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR). Après validation définitive du périmètre par le Canton, publication dans la Feuille des avis officielles (FAO) et affichage au pilier public durant un mois.

Délai
4 mois

Projet d'équipement de la zone par la Commune en vue de contraindre les automobilistes à respecter la nouvelle limitation de vitesse (30 km/h) au moment de sa mise en place.

Délai
4 mois

Projet d'équipement présenté à la DGMR pour analyse et envoi d'un préavis à la Commune.

Délai
4 mois

Projet d'équipement officiellement validé en Municipalité avant d'être mis à l'enquête publique pour un mois.

Délai
1 mois

Lancement d'un appel d'offres/demande de devis, puis adjudication du mandat. Etablissement d'un préavis à valider au Conseil communal tenant compte du devis financier, des délais de réalisation, etc.

Délai
4 mois
sans compter le traitement d'éventuelles oppositions

Réalisation et mise en œuvre des différentes mesures constructives.

Délai
3 mois

Contrôle des aménagements conformes au projet d'enquête publique : information transmise à la DGMR qui contrôle les aménagements et mesure leur efficacité (respect du critère V85) dans l'année. Certification officielle de la zone 30 délivrée à la Commune.

Délai
12 mois

La création, la validation et la réalisation d'une zone 30 km/h prend plusieurs mois. Voici ci-dessus les procédures que la Commune du Mont-sur-Lausanne doit suivre.



DRAG-QUEEN STORY HOUR

TRALALA LITA, UNE CONTEUSE EN TALONS AIGUILLES



© Marina Jovanovic

Le 9 mars à 17h, la Médiathèque s'apprête à accueillir une conteuse pas comme les autres. Coiffée de son exubérante perruque et drapée d'une magnifique robe dont elle a le secret, la drag-queen Tralala Lita viendra célébrer la différence au Mont-sur-Lausanne. Un projet audacieux, destiné aux enfants dès 6 ans, porté par le comédien lausannois Vincent David.

Une heure de contes pour enfants, garantis sans stéréotypes et lus par une drag-queen, c'est le programme tout en couleur qui attend petits et grands à la Médiathèque du Mont. Inspirée du concept de « Drag-queen Story Hour » né aux Etats-Unis, cette performance sera placée sous le signe de la différence et de la tolérance, des valeurs chères à Vincent David qui interprétera Tralala Lita et que nous avons rencontré en marge de l'événement.

« En fait, je suis une vieille dame ! À l'âge de 20 ans déjà (ndlr: il est né en 1976), je m'amusais avec des amis à me travestir et à me déguiser », nous confie le comédien en guise d'introduction. Ce Lausannois observe alors avec des yeux

pétillants une pratique en plein essor aux USA sous l'impulsion de RuPaul, célèbre drag-queen et personnalité américaine des années 90. Mais en intégrant le Conservatoire de Lausanne, il passe à autre chose, rangeant ses robes à paillettes pour se consacrer à l'étude des textes de Thomas Bernhard, Molière, Shakespeare, Sophocle et autres dramaturges grecs.

C'est récemment, pour les 40 ans d'une amie, qu'on le défie de ressortir sa tenue de drag. « Chiche ! » Il se prend au jeu. « Après toutes ces années passées dans un parcours classique et académique, il y a eu comme un effet madeleine de Proust. » Puis, dans le cadre de ses mandats, il rencontre Mylène Badoux, médiatrice culturelle de la bibliothèque de Vevey, justement à la recherche d'une personnalité pour l'accompagner dans son projet de Drag-queen Story Hour. « Je lui ai dit : tu as trouvé ton homme ! Et on s'est tombés dans les bras. »

Aujourd'hui, le comédien reçoit de plus en plus de commandes pour interpréter Tralala Lita. « Bien sûr, on surfe sur une tendance, il y a un bon écho auprès

du public. » Pourtant, rien n'était gagné d'avance. « Il y a 25 ans, si on m'avait dit que j'interviendrais en tant que drag-queen devant des enfants dans un cadre officiel, je ne l'aurais jamais cru. Je trouve formidable que cela soit possible, mais ça ne veut pas dire que c'est accepté par tous. »

Car le concept, un brin provocateur, peut faire réagir certains. Mais face aux sceptiques, Vincent David privilégie le dialogue et prône un message de tolérance qui le caractérise. « J'invite les indécis à venir voir avant de juger. Je n'ai pas peur des avis contraires. C'est sûr que la démarche fait réagir, mais tant mieux ! »

Car Tralala Lita, bien qu'exubérante, se met avant tout au service des histoires qu'elle raconte. Elle est la porteuse d'un message tiré d'albums classiques disponibles en librairie. Parmi ceux-ci, citons notamment « Hector, l'homme extraordinaire fort » qui est capable des exploits les plus incroyables dans son cirque, mais qui tricote en secret dans sa roulotte. Ou encore « Olivia, reine des princesses » contant l'histoire d'une petite cochonne qui traverse une crise d'identité à l'âge où toutes ses copines ne rêvent que de porter le diadème.

« Entre chaque lecture, je pose des questions aux enfants, sans être moralisateur ou donneur de leçons. Je me sens un peu comme Jacques Martin dans L'école des fans. Il y a beaucoup de rires et de curiosité. Au final, Tralala Lita n'est qu'une couleur de plus au milieu de tous ces gamins. » À découvrir le mercredi 9 mars, à 17h, à la Médiathèque !

Maxime Fayet
Secrétariat municipal

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda 
www.linktr.ee/montjournal

UN BON COUP DE BALAI

26 MARS : ACTION CANTONALE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Après le joli succès de l'édition 2021, l'action cantonale de ramassage des déchets « Coup de balai », pilotée par un mouvement citoyen – le Groupe valorisation – et soutenue par la Municipalité, sera reconduite cette année au Mont-sur-Lausanne.

Deux collectes de déchets sont prévues le samedi 26 mars 2022, à 14h dans le secteur Clochette/Martines/Valleyre (rdv au parking de l'écopoint) et à 15h dans le quartier du Rionzi (rdv au Champ-du-Bois 14). Un apéritif sera offert par l'association de quartier en Martines à la fin du ramassage. Le matériel (gants, sacs, pinces) sera à disposition sur place.



En 2021, citoyens, collaborateurs de l'administration et élus s'étaient déjà réunis pour lutter contre le littering. © Brigitte Besson

Pour cette seconde édition, la Municipalité a également officiellement invité les entreprises établies dans la zone industrielle de Budron à organiser des récoltes de déchets dans leur secteur et à s'engager dans la voie du développement durable.

Tous les premiers samedis du mois

En plus de l'action « Coup de balai », le Groupe valorisation agit régulièrement contre le fléau du littering avec des actions de ramassage. Un moment ouvert à tous et convivial organisé tous les premiers samedis du mois dès 14h.

Brigitte Besson
Groupe valorisation



Date et lieu des ramassages 2022

- 2 avril Mont Centre, rdv devant l'église
- 7 mai Maillefer, rdv devant Denner
- 4 juin Fontaine des Meules, rdv devant le refuge
- 2 juillet Route de Lausanne, rdv devant le restaurant le Central
- 6 août rdv au Châtaignier
- 3 septembre Route de la Blécherette, rdv devant le restaurant le Central
- 1^{er} octobre Budron & refuge, rdv devant le restaurant le Coucou

LE SERVICE D'AIDE À LA FAMILLE RECHERCHE DES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

Vous avez du temps libre et l'envie d'aider des personnes près de chez vous ? Devenez chauffeur bénévole au sein du Service d'aide à la famille (SAF) !

Vous effectuerez des transports, occasionnels ou réguliers, pour les personnes qui rencontrent des difficultés dans l'organisation de leurs déplacements, pour se rendre chez le médecin, à l'hôpital ou à toute autre destination. Vous utiliserez votre propre véhicule et serez indemnisé

au tarif de CHF 1.- par kilomètre. De plus, une assurance complémentaire vous couvrira lors de tous les trajets effectués dans le cadre du SAF.

Le SAF est un service de proximité qui a pour objectif de venir en aide et de soutenir toutes les personnes qui en éprouvent le besoin.

Des questions, de l'intérêt ? Contactez nos coordinatrices au **076 427 66 24**.



Service d'aide à la famille
Le Mont · Cugy · Froideville · Morrens · Breigny

Nous sommes membres de :



LE COIN DES MONTAINS

Le Coin des Montains est un espace rédactionnel dédié aux sociétés locales et associations montaines. Retrouvez notre charte sur notre arbre à liens : www.linktr.ee/montjournal

Paroisse réformée du Mont

www.lemontsurlausanne.eerv.ch

ChrisTeam : un groupe pour vos ados
Deux fois par mois, les ados sont invités à se retrouver le vendredi soir, de 18h30 à 21h, à la maison de paroisse ; parce que les ados ont une valeur inestimable, et parce qu'ils aiment constituer des amitiés. Si tu te trouves entre la 7^{ème} et la 10^{ème} année d'école, viens et amène tes copains et copines. Au programme, dans l'ordre : manger ensemble (pique-nique), louange, impulsion spirituelle (thème), partage en petits groupes, jeux.

Renseignements auprès de Dermott et Christelle Morvant (078 769 79 57 ; morvantch@gmail.com). Dates jusqu'à l'été : 18 mars, 1^{er} avril, 15 avril, 13 mai, 27 mai, 10 juin, 24 juin.



Une paroisse intergénérationnelle. © Alain Wirth

Camp d'été pour tous, sud de la France
Après le camp d'hiver, voici venir le camp d'été ! Nous vous en rappelons les dates ; de sorte que, le cas échéant, vous puissiez fixer vos vacances en conséquence. Du samedi 23 au samedi 30 juillet 2022, nous organisons un camp pour tous, à Sanary-sur-Mer (centre Azur), à l'ouest de Toulon (logement en dur ou sous tente marabout). Au programme : réflexions autour de la Bible, chants, groupes d'enfants/ados, partages en groupes, vie communautaire, détente en bord de mer. Nous aurons le plaisir de retrouver Luc et

Nicole Zbinden, qui nous apporteront les messages ; thème : la joie, la fête.

Renseignements auprès de Sarah Balmer (076 503 91 08) et de Céline Bamert (079 702 08 00). • Alain Wirth

Paroisse Saint-Amédée

Vivez la démarche synodale 2021-2023, prenez la parole !
www.cath-va.ch/paroisses

Le synode sur la synodalité voulu par le pape François a été officiellement lancé dans les diocèses du monde entier ! Tout le monde est appelé à participer à cette démarche ! « Nous sommes en effet à un tournant de la vie de l'Église, dans un moment de grande vulnérabilité, qui nous oblige à nous rapprocher de l'Évangile. N'ayons pas peur ! Osons "faire germer des rêves, susciter des visions, faire fleurir des espérances, soigner les blessures, tisser des relations, apprendre l'un de l'autre, réchauffer les cœurs..." ».

Comment voyez-vous l'Église catholique ?

L'Église catholique romaine veut nous mettre en relation avec Dieu et au service de chacune et chacun. Si vous ne la comprenez plus, nous aimerions aussi vous entendre.

Charles Morerod,
évêque de Lausanne,
Genève et Fribourg



Le **jeudi 17 mars, à 19h00**, à la grande salle paroissiale, la paroisse Saint-Amédée organise une soirée de discussion, ouverte à toutes et tous, sur le thème du synode, animée par les membres du Conseil de communauté, ainsi qu'un intervenant extérieur. Cette démarche pourra déboucher sur la création d'autres

sous-groupes et faire germer des réflexions ! Par ailleurs, vous pouvez également rejoindre le groupe déjà lancé à Cugy, ou celui créé à Lausanne.

Plus d'informations au secrétariat paroissial (021 647 22 32).
www.diocese-lgf.ch/synode

Messes ordinaires

- Bellevaux, dimanche matin, à 10h30
- Bellevaux, mardi, mercredi et jeudi, à 9h00

Messes anticipées du dimanche

- Froideville, les samedis 2 avril et 7 mai, à 17h30
- Cugy, les samedis 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 mai, à 17h30
- Bellevaux, les samedis 19 mars, 30 avril, 21 mai, à 17h30

Messes des familles

- Bellevaux, les dimanches 20 mars, 10 avril (Rameaux), 5 juin (Pentecôte), à 10h30
- Cugy, samedi 14 mai, à 17h30

Messe des Rameaux

- Bellevaux, dim. 10 avril, à 10h30

Sainte Cène

- Bellevaux, jeudi 14 avril, à 19h30

Célébration de la Passion du Seigneur

- Bellevaux, vendredi 15 avril, à 15h

Veillée pascale

- Bellevaux, samedi 16 avril, à 21h

Messe de Pâques

- Bellevaux, dim. 17 avril, à 10h30

Messe de l'Ascension

- Bellevaux, jeudi 26 mai, à 10h30

Messe de la Pentecôte

- Bellevaux, dim. 5 juin, à 10h30



Concert à l'église

Deseo De Tango
Dimanche 13 mars, à 17h, au temple
Entrée libre, collecte

En plus des magnifiques tangos nuevo de Piazzolla, le groupe Deseo de Tango fait la part belle à des compositeurs suisses. Dans son tout nouveau projet DisTanz, le quintet a commandé deux œuvres à Sophie Lussi et Werner Bärtchi. Des créations qui ont fait l'objet d'une tournée en 2021 à travers la Suisse (Winterthur, Zurich, Berne) et qui se terminera en apothéose au Mont-sur-Lausanne, dans le temple que le groupe apprécie particulièrement. Venez découvrir cet alliage de tango nuevo argentin et de compositions originales lors de cet unique concert en Suisse-romande !



© DR

La musique du projet DisTanz nous rend sensible à l'éloignement entre nos lieux d'origine et de vie. Ce tiraillement, perceptible dans le tango des immigrés européens partis faire fortune en Amérique du Sud, est aussi très actuel au sein de notre société. • Florine Juvet

Ecole de musique du Mont

Portes ouvertes

Samedi 26 mars, aula du Mottier B
Plus d'infos sur : www.emml.ch

Le samedi 26 mars, les professeurs de l'EMML vous attendent, à l'Aula du Mottier B, pour une journée portes ouvertes avec présentation des instruments.

Cette année, nous vous proposons un voyage imaginaire, grâce au conte « Qui est le plus fort ? », imaginé et raconté par la conteuse Claire Heuwekemeijer pour notre école de musique. Ce conte met



en scène les 8 instruments enseignés à l'EMML et vous permettra de les découvrir d'une manière originale.

À l'issue du conte, vous pourrez vous entretenir avec nos professeurs et vous renseigner plus en détail sur chaque instrument.

Les horaires de cette journée et des représentations du conte seront fixés en fonction de la situation sanitaire. Nous vous prions de consulter régulièrement notre site : www.emml.ch ou de nous contacter à : contact@emml.ch.

FSG Le Mont

La Fête cantonale de gym dans le viseur



Les soirées de gym de fin d'année se sont bien déroulées, les leçons ont repris et il est temps maintenant pour la société de gym du Mont de se préparer aussi pour la Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique prévue à Yverdon du 10 au 12 et du 16 au 19 juin 2022.

Plusieurs groupes se sont inscrits :

- **Les Infantines** – Gymnastique infantines, Jeux infantines
Dimanche 19.06.2022
- **Jeunesse Filles & Garçons 7-10 ans** – Gym générale, 3 groupes, Jeux polysportifs
Dimanche 19.06.2022
- **Gym & Danse 13-16 ans** – Gymnastique sur scène sans engin
Dimanche 19.06.2022
- **Jeunesse Filles 10-12 ans** – Gymnastique sur scène sans engin
Dimanche 19.06.2022

- **Gym & Danse Actives** – Gymnastique sur scène sans engin
Samedi 18.06.2022
- **L'Athlétisme** – Concours Individuel
Date à confirmer

Dans l'intervalle nous vous souhaitons une bonne santé et portez-vous merveilleusement bien. • Laurence Rueff

Tennis Club Le Châtaignier

En route pour 2022



Après une saison de tennis 2021 très réussie, au cours de laquelle deux équipes ont été promues respectivement en 1^{ère} ligue et ligue nationale C, le TCC se prépare pour la saison 2022.

Nous sommes heureux d'accueillir notre nouvelle prof de tennis, Virginie Guyon, qui vient renforcer notre équipe composée de Philippe Bertrand et Anouk Wantz. Jeune et dynamique, pratiquant le tennis depuis son plus jeune âge, Virginie dispose d'une expérience de 10 ans dans l'enseignement du tennis ainsi que 3 ans dans la préparation physique au tennis.



Philippe Bertrand et Virginie Guyon du TTC.

Après notre Assemblée Générale fixée au 29 mars prochain, la saison estivale débutera officiellement en avril 2022, avec le Tournoi d'Ouverture et la Soirée annuelle du club le 30 avril.

Début mai, le club organisera un tournoi « Parents-Enfants » : permettant aux familles de participer à un tournoi amusant, de jouer en double et d'en savoir plus sur le sport et le club. Le samedi 24 septembre, nous allons enfin fêter les 40 ans de notre club. Plus d'informations sur les tournois et le 40^{ème} anniversaire seront annoncées dans le courant de l'année. Alors stay tuned !

PIE AU POULET

LA RECETTE DE ZOUC

Ingrédients pour la pâte

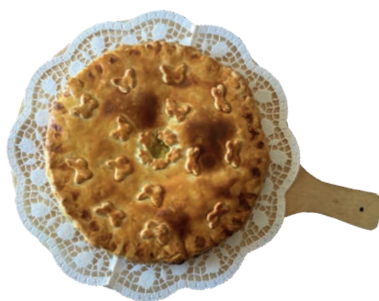
- 250 g de farine
- 50 g de saindoux
- 50 g de beurre
- 1 cc de sel
- 1 dl d'eau env.
- 1 plaque de 28 cm

Préparation de la pâte

Dans un bol, verser la farine, ajouter le beurre et saindoux, sabler.

Ajouter l'eau et mélanger sans pétrir.

Former une boule, filmer et au réfrigérateur environ 1h.



Ingrédients pour la farce

- 1 cs d'huile de colza
- 400 g de poulet émincé
- 100 g de carottes en cubes
- 100 g de panais en cubes, ou autres légumes selon la saison
- Sel, poivre, curry
- 1 cs de farine
- 1 dl de vin blanc
- 1 dl de crème
- 1 oeuf
- 1 jaune d'oeuf pour dorer

Préparation

Chauffer l'huile dans une poêle, faire revenir le poulet et les légumes.

Assaisonner, saupoudrer de farine, bien mélanger.

Incorporer le vin, cuire jusqu'à évaporation du liquide, refroidir.

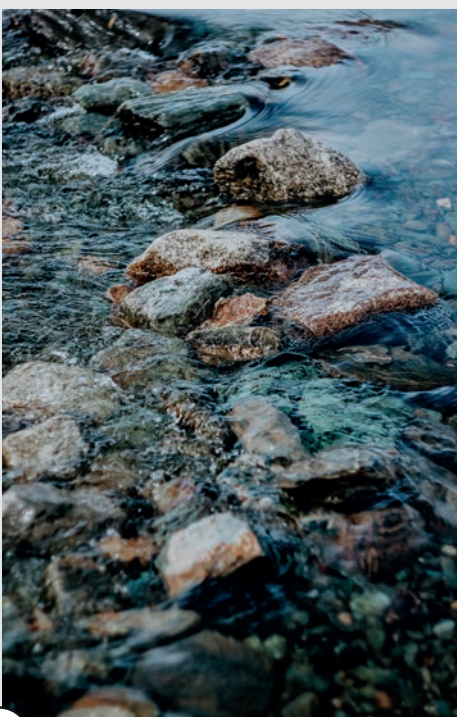
Etaler 2/3 de la pâte, la déposer sur la plaque, piquer le fond à la fourchette et verser la farce.

Mélanger la crème et l'oeuf puis verser sur la farce.

Rabattre les bords à l'intérieur et déposer le couvercle. Bien presser les bords, dorer au jaune d'oeuf.

Cuisson env. 45 min à four préchauffé à 180°. Bon appétit!

Les Paysannes vaudoises du Mont
apv.lemont@gmail.com



Projet de renaturation du ruisseau de la Valléyre

Dans cette publication du 7 février, nous vous annonçons qu'un tronçon actuellement enterré de la Valléyre sera remis à ciel ouvert sous l'impulsion de la Municipalité.

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram @communedumontsurlausanne pour suivre nos actualités et partagez vos plus belles images #lemontsurlausanne!

Impressum

Edité par la Commune du Mont-sur-Lausanne
Responsable éditorial: Maxime Fayet
Impression offset exempte de produits chimiques
Papier 100% recyclé, Ange Bleu, certifié FSC
Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA

Tirage: 4'550 ex., parution 6x par année
Coût de production, impression et distribution:
CHF 0,95.-/ex.

Photo de couverture © Maxime Fayet

Contact

E-mail: journal@lemontsurlausanne.ch
Tél: 021 651 91 91



AGENDA du Mont-sur-Lausanne

Drag-queen Story Hour (p. 12)

ME 9 mars, 17h, Médiathèque

Plonger dans l'inconnu

SA 12 mars, 17h, Médiathèque

Conférence d'une famille nomade à vélo

Concert à l'église (p. 15)

DI 13 mars, 17h, temple du Mont

Discussion autour du synode (p. 14)

JE 17 mars, 19h, Saint-Amédée

Toutes les messes de la Paroisse en p. 14

Chouette, bébé lit!

VE 18 mars, 9h30, Médiathèque

Atelier d'éveil à la lecture

Prochaines dates: 14.04, 20.05, 17.06

Coup de balai (p. 13)

SA 26 mars, 14h, Clochette - Rionzi

Portes ouvertes de l'EMML (p. 15)

SA 26 mars, aula du Mottier B

Jeunesse Le Mont: Gambas à gogo

VE-SA 8-9 avril, dès 18h, Châtaignier

Le Mont Musical (p. 11)

VE-SA 8-9 avril, 20h; DI 10 avril, 17h, ISL

Open'Art 2022

Jusqu'au 17 avril, Mont-Centre

Promenade culturelle en plein air

Fête de mai

SA 7 mai, Châtaignier

Journée de la durabilité

DI 22 mai, près de l'église

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda



www.linktr.ee/montjournal